

SYNDICAT MIXTE OUVERT « NORD PAS-DE-CALAIS NUMERIQUE »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Objet : Election des membres de la commission de délégation de service public (CDSP)

Le cinq juin deux mille quinze, le Comité syndical du « Syndicat mixte ouvert Nord Pas-de-Calais Numérique », s'est réuni dans les locaux de la Région Nord-Pas de Calais, à Lille, sur convocation en date du vingt-neuf mai deux mille quinze sous la présidence de Monsieur Patrick KANNER.

Présents : 16 (Mmes Cau, Lesne, Messeanne-Grobelny et Vanpeene et MM. Delbé, Dissaux, Duvergé, Gosset, Hecquet, Hiraux, Kanner, Monnet, Nicolet, Péricaud, Prudhomme et Rapeneau)

Excusés : 0

Absents : 0

Pouvoirs : 4 (Mme Bourdon à M. Péricaud, M. Delannoy A à Mme Messeanne-Grobelny, M. Delannoy MF à M. Nicolet, M. Lena à M. Kanner)

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut valablement délibérer.

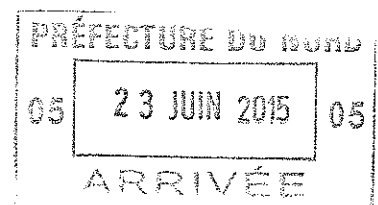
Vu l'article L.1411-5 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral portant création du Syndicat mixte,

Considérant que le Président procède à l'appel des candidatures ;

Considérant que le Président annonce qu'une liste commune a été constituée par les membres du comité syndical ;

Il est procédé aux opérations électorales pour désigner les membres titulaires et membres suppléants au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, par scrutin secret,



R24-6-15

Le Comité syndical,

ELIT

Les membres de la commission de délégation de service public comme suit :

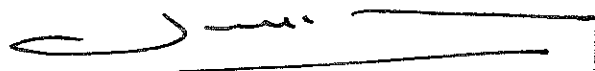
Nom et Prénom des membres du comité syndical Membres de la Commission de délégation de service public	Qualité
- Monsieur Luc MONNET - Madame Cécile BOURDON - Monsieur Bertrand PERICAUD - Monsieur Michel HECQUET - Monsieur Claude PRUDHOMME	Titulaires

Nom et Prénom des membres du comité syndical Membres de la Commission de délégation de service public	Qualité
- Monsieur Jean-Marie GOSSET - Monsieur Michel-François DELANNOY - Monsieur Claude NICOLET - Madame Marie-Sophie LESNE - Monsieur Alain DELANNOY	Suppléants

Adopté par :

- Voix pour : 19
- Voix contre : 0
- Bulletins blancs : 1
- Nombre de votes exprimés : 19
- Nombre d'élus participants aux votes : 20

Pour extrait conforme :
Le Président du Syndicat mixte, Monsieur Patrick KANNER



Transmis au contrôle de légalité le :

